

www.vacances-ouvertes.asso.fr

VACANCES OUVERTES

ANCV
En partenariat avec

Concours Photos 2022
LES RECETTES DES VACANCES

Jusqu'à 700€ Chèques-Vacances à gagner !

Date limite de participation
Vendredi 13 janvier 2023

L'affiche et le bulletin de participation sont à retourner
avant le vendredi 13 janvier 2023 à l'adresse suivante :
Vacances Ouvertes - Concours Photos 2022
14, rue de la Beaune - 93100 MONTREUIL

SIGNATURE :

FAIT À, LE

Participons au Concours Photos de Vacances 2022, organisé par Vacances Ouvertes, Certifions nous être assurés de l'accord des personnes figurant sur les photographies, que nous envoyons (ou de leurs parents pour les mineurs), Autorisons l'association Vacances Ouvertes et l'ANCV à exposer et publier ces photographies dans le cadre de leur communication institutionnelle.

1/.....
2/.....
3/.....
4/.....
5/.....

NOM DE LA PERSONNE / FAMILLE ou DES PERSONNES / FAMILLES :

• PARTICIPANT.E.S.

NOM RÉFÉRENT (personne qui vous a accompagné dans la préparation du projet) :

CP et VILLE :

ADRESSE :

NOM DE LA STRUCTURE :

• STRUCTURE PORTANT LE PROJET

Collectif Individuel

• CATÉGORIE

BULLETIN DE PARTICIPATION

CONCOURS PHOTOS 2022 LES RECETTES DES VACANCES

RÈGLEMENT

LE CONCOURS - CATÉGORIE FAMILLES ET ADULTES

Le concours photos organisé par Vacances Ouvertes, en partenariat avec l'ANCV, s'adresse aux personnes partant en vacances dans le cadre du dispositif Appel à projets vacances, mis en place par une structure (centres sociaux, associations, maisons de quartier...).

Les participant.es au concours acceptent que leurs photos soient publiées ou exposées par Vacances Ouvertes ou ses partenaires, dans le cadre de leur communication institutionnelle.

LES PARTICIPANT.E.S

Vous pouvez concourir dans une de ces deux catégories :

- Collectif - soit un groupe minimum de 4 personnes ou de 2 familles
- Individuel - soit 1 à 3 personnes ou 1 famille

Lorsque les membres d'un groupe (de familles ou autre) concourent ensemble, l'ensemble du groupe est primé.

Les participant.e.s au concours acceptent que leurs photos soient publiées ou exposées par Vacances Ouvertes ou l'ANCV dans le cadre de leur communication institutionnelle.

ATTENTION : une personne ou une famille ne peut pas participer plusieurs fois la même année.

LE THÈME

BOL D'AIR

Après les confinements successifs, le besoin de changer d'environnement, de prendre le large, d'être à l'air libre, de sentir le vent, le soleil et même la pluie, est plus fort que jamais. Envoyez-nous en photo ces moments où vous avez vraiment ressenti l'évasion des vacances.

COMMENT PARTICIPER ?

- Composez votre affiche
- Remplir et signer un bulletin de participation de ce document
- Proposez votre ou vos recette-s sur papier libre ou sur le bulletin de participation que vous trouverez :
- Par téléchargement sur le site de Vacances Ouvertes : www.vacances-ouvertes.asso.fr, rubrique Concours Photos
- Par simple demande par mail à concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr
- Renvoyer l'ensemble de ces documents :
- **Par courrier** :
Vacances Ouvertes, 14, rue de la Beaune, Bât. C, 93000 MONTREUIL

COMMENT COMPOSER VOTRE AFFICHE ?

Nous avons souhaité que vous puissiez mettre en scène vos photos de vacances. C'est pourquoi nous vous proposons de les organiser en affiche en les collant au verso de ce document.

Néanmoins, afin de nous permettre de considérer vos créations le plus équitablement possible, nous nous devons d'établir certaines conditions quant à la composition de l'affiche :

- L'affiche devra contenir entre quatre photos minimum et huit photos maximum
- L'affiche devra comporter un titre
- Les photos devront être collées sur l'affiche de manière à ce que celle-ci puisse se plier pour l'envoi
- Les photos pourront être de plusieurs formats
- Les photos pourront être légendées
- Aucune inscription (ni dessin, ni collage) ne devra être faite sur les photos
- Les photos ne devront pas être découpées, même sur les bords
- Les espaces blancs de l'affiche pourront être décorés

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury prime une photo parmi celles envoyées. 3 critères seront retenus :

- Respect du thème
- Qualité et originalité de la composition
- Originalité des scènes photographiées
- Qualité des photographies, du cadrage, de la prise de vue, etc.

LE JURY

Le jury est composé de membres de VO et de ses partenaires. Il se réunit en début d'année 2022 pour examiner les candidatures. Les gagnant.es seront ensuite contacté.es afin de participer à la cérémonie de remise des prix.

LES PRIX

Trois prix* sont à remporter dans chaque catégorie, sous forme de Chèques-Vacances, dans le cadre de notre partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) :

En collectif

1^{er} prix : 700 €
2^e prix : 500 €
3^e prix : 400 €

En individuel

1^{er} prix : 400 €
2^e prix : 300 €
3^e prix : 200 €

Toutes catégories

Prix coup de cœur : 150 €

ILS SOUTIENNENT LES APPELS À PROJETS



Ministères
des Solidarités
et de la Santé,
de l'Éducation
nationale et
de la Jeunesse



Les Caf du Finistère,
d'Ille-et-Vilaine,
des Côtes d'Armor



DÉLÉGATION
INTER-REGIONALE
À LA PRÉVENTION ET
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE



Association Vacances Ouvertes
14, rue de la Beaune - Bât. C - 5^e étage - 93100 MONTREUIL
WWW.VACANCES-OUVERTES.ASSO.FR

 À la verticale...  À l'horizontale...  Composez votre affiche comme vous voulez... (en faisant attention à pouvoir la plier pour l'envoi)

 À la verticale...  À l'horizontale...  Composez votre affiche comme vous voulez... (en faisant attention à pouvoir la plier pour l'envoi)